

Henri II



le siège de Metz par les Impériaux



Charles Quint

Le Siège de Metz par les impériaux (1553)

Avec le soutien des princes luthériens, ligués contre Charles Quint, Henri II organise son « voyage d'Allemagne », une expédition tournée contre le Saint-Empire romain germanique. Sous les ordres du connétable Anne de Montmorency, les troupes d'Henri II s'emparent, sans combattre, de Toul et de Metz. Henri II fait son entrée solennelle à Metz le 18 avril 1552. La ville est contrôlée par les hommes de Montmorency. Le 22 avril, Henri II reprend sa route vers le Rhin. Vers le 20 mai, il rebrousse chemin, occupe Verdun, avant de rentrer en France. Ainsi s'achève la « chevauchée d'Austrasie ».

Pour laver l'affront des princes luthériens et du roi de France, Charles Quint marche sur Metz le 1^{er} septembre 1552. Le 23 octobre, les troupes impériales atteignent Boulay et Thionville. Début novembre, les troupes impériales investissent les faubourgs de Metz. L'avant-garde de l'armée de Charles Quint, sous le commandement du duc d'Albe, encercle la ville le 19 octobre 1552. Pendant tout le mois de novembre, l'artillerie de Charles Quint pilonne la ville de Metz. Après deux mois de siège, les troupes impériales souffrent de maladies, de la faim et du froid. Les désertions sont nombreuses. Charles Quint lève le siège le 1^{er} janvier 1553 avec son armée décimée, et repart vers Thionville, qu'il atteint le 2 janvier. Les malades et les blessés, abandonnés sur place par les troupes impériales, seront épargnés par les troupes françaises.

L'occupation française commence. La « protection » de la France sur la République messine se traduit par l'implantation d'une forte garnison dans la cité et par la construction, en 1556, d'une puissante citadelle, à l'épreuve de l'artillerie. Bien que juridiquement intégrée au Saint-Empire romain germanique, la ville reste dans les faits aux mains du roi de France. Elle devient française en 1648, avec la signature des traités de Westphalie.